

la Lisette

LA LETTRE D'INFORMATION ANNUELLE DU CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE L'ALLIER

Éditorial

Reconnaissance

L'année 2014 aura été pour le Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier celle de la reconnaissance au travers de l'agrément de l'association par l'État et le Conseil Régional, validant notre plan d'action quinquennal commun avec le CEN Auvergne. Ces démarches peuvent paraître un peu abstraites pour vous, chers adhérents, mais pour l'équipe du CEN Allier c'est la légitimation de notre action, de la qualité et du professionnalisme de notre équipe de salariés. C'est donc un motif de satisfaction qui nous assure une place privilégiée dans la mise en œuvre des politiques environnementales à venir.

Plusieurs changements importants doivent en effet avoir lieu en 2015. Une nouvelle "loi biodiversité" devrait être votée avant l'été. Notre fédération a été identifiée comme partenaire de la future Agence de la biodiversité, qui verra le jour avec cette nouvelle loi. L'année 2015 sera celle de la préfiguration des nouvelles régions. La nôtre, Auvergne-Rhône-Alpes, concentre un patrimoine naturel magnifique. Cette fusion permettra de renforcer les liens entre les 6 Conservatoires d'espaces naturels en place (avec 2 CEN régionaux et 4 départementaux, Allier, Isère, Savoie et Haute-Savoie). Pour anticiper ces changements et construire peu à peu notre plan d'action commun pour 2016, nous nous sommes rencontrés fin janvier, dans la neige près de Noirétable.

La reconnaissance de la pertinence des actions du Conservatoire passe également par le fort soutien des collectivités, confirmé par les nouvelles équipes municipales installées en 2014 et par celui de nos adhérents, toujours fidèles. Merci à tous.

Vous trouverez dans cette *Lisette* un aperçu de nos actions. Pour en savoir plus, je vous invite tous à Montilly, le 11 avril prochain, pour notre assemblée générale et pour découvrir les bords d'Allier sur l'île de Ray.

Bernard Devoucoux
Président du CEN Allier

Ascalaphe commun



S O M M A I R E

- 2 Le réseau de sites du Conservatoire
- 3 Les sites d'action Natura 2000 et Espaces Naturels Sensibles
- 4 Connaître et préserver les milieux naturels
- 6 Connaître et préserver les espèces menacées
- 8 Restaurer et entretenir les milieux naturels
- 10 Valoriser et sensibiliser
- 12 L'association

LE RÉSEAU DE SITES DU CONSERVATOIRE

*Le CEN Allier gère près
de 725 hectares répartis
sur plus de 96 sites naturels.*

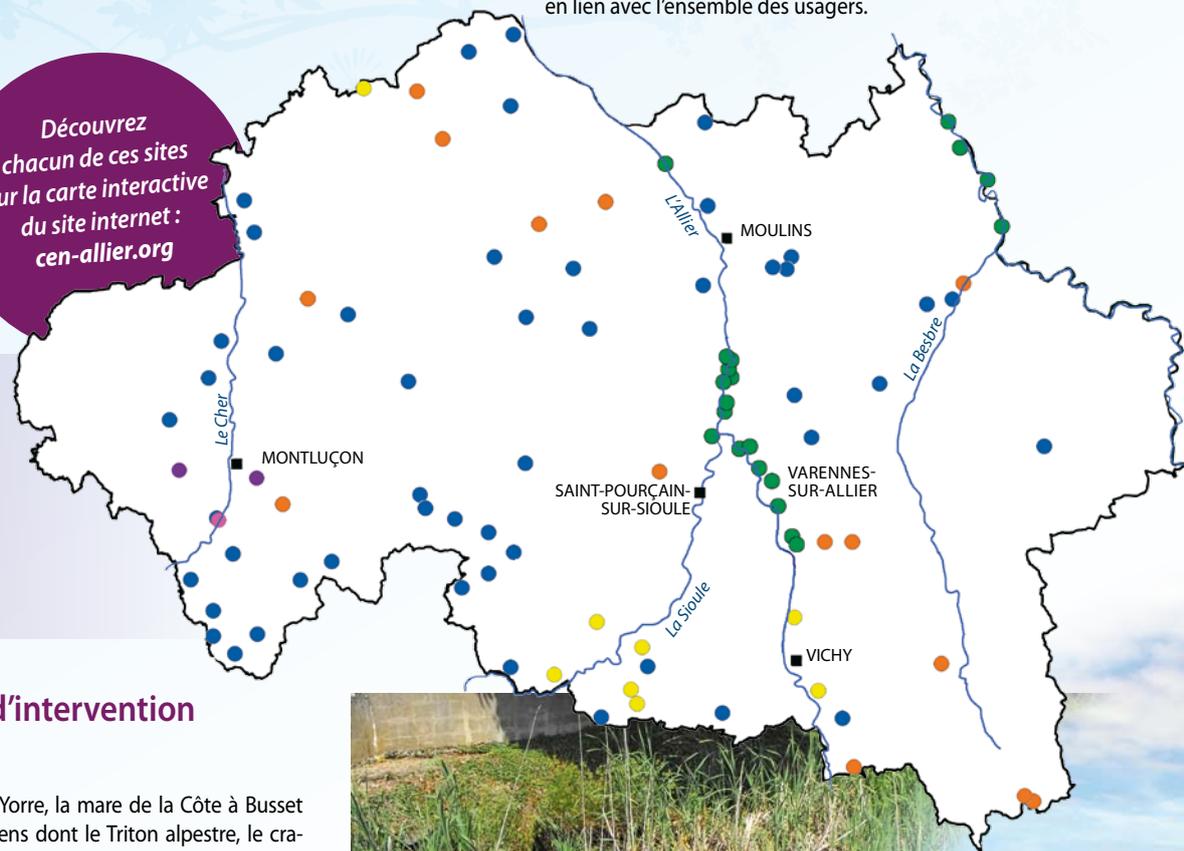
Le Conservatoire agit en premier lieu pour la préservation concrète de sites naturels abritant des espèces animales ou végétales, des milieux naturels, jugés rares ou menacés.

Après avoir déterminé les sites majeurs nécessitant des actions, il prend contact avec les propriétaires pour leur proposer un partenariat. Cet accord foncier permet au Conservatoire de définir et mettre en place des actions de connaissance, restauration, entretien et/ou valorisation pour préserver le patrimoine naturel des sites, en lien avec l'ensemble des usagers.

Découvrez
chacun de ces sites
sur la carte interactive
du site internet :
cen-allier.org

Sites gérés
par le CEN Allier
au 1^{er} janvier 2015

- Milieu alluvial
- Pelouse calcaire
- Milieu aquatique
- Lande
- Pelouse acidiphile
- Gîte à chauves-souris



Les nouveaux sites d'intervention

Mare de la Côte à Busset

Située sur les hauteurs de Saint-Yorre, la mare de la Côte à Busset accueille des espèces d'amphibiens dont le Triton alpestre, le crapaud Alyte et le Sonneur à ventre jaune. Cette mare maçonnée a perdu son usage ancestral d'abreuvement du bétail qui cheminait autour du hameau. Aujourd'hui, elle connaît un envahissement par les typhas et souffre d'un problème d'étanchéité. C'est pourquoi une convention de gestion a été signée avec la commune afin d'envisager la restauration de cette mare, intégrée au périmètre Natura 2000 "Gîtes à chauves-souris Contreforts et Montagne bourbonnaise".

Église d'Agonges, école de Saint-Gérard-le-Puy, château de Chouvigny

Le Petit rhinolophe et le Grand murin sont des espèces de chauves-souris devenues sensibles. Les femelles se réunissent en été dans les combles de bâtiments à la recherche de chaleur et de tranquillité pour mettre au monde et élever leur unique petit. Afin de pouvoir suivre l'évolution de ces colonies fragiles et proposer des solutions pour réduire d'éventuelles nuisances, le Conservatoire a conclu des accords avec les propriétaires des sites majeurs. L'église d'Agonges et le château de Chouvigny, qui accueillent le Petit rhinolophe, et l'école de Saint Gérard-le-Puy, gîte de reproduction du Grand murin, ont rejoint le réseau de gîtes préservés par le CEN Allier, en partenariat avec Chauve-Souris Auvergne, grâce à l'engagement des communes et des propriétaires.

Les îles de Montilly, Varennes-sur-Allier et Saint-Martin-des-Lais, Cronat et Vitry

Le réseau de sites a également été renforcé en 2014 sur les bords d'Allier et de Loire avec l'acquisition de près de 94 ha, à Saint-Martin-des-Lais, Cronat et Vitry (île des Goupys), Montilly (île de Ray) et Varennes-sur-Allier (île des Quériaux). Sur ces sites, des partenariats ont été confortés avec les éleveurs afin de poursuivre leur entretien par un pâturage adapté. L'assemblée générale du Conservatoire, à Montilly le 11 avril 2015, sera l'occasion de découvrir le site de l'île de Ray.

LES SITES D'ACTION NATURA 2000 ET ESPACES NATURELS SENSIBLES



Aromie
musquée



Au-delà de son action sur le réseau de sites Conservatoire, le CEN Allier est partenaire de l'État et des collectivités pour la mise en place des politiques de préservation de la biodiversité (Natura 2000, Espaces Naturels Sensibles, Plans d'actions en faveur des espèces menacées, Trames verte et bleue, Réserves naturelles régionales...).

Le CEN Allier assure l'animation de sites Natura 2000 sur plus de 47 000 ha. Cette mission consiste à informer sur les enjeux de préservation de la biodiversité et sur le fonctionnement des écosystèmes, veiller à la compatibilité des projets avec ces enjeux et impulser des actions favorables à la connaissance, gestion et valorisation de ce patrimoine.

A titre d'exemple, le CEN Allier a alerté RTE sur la fragilité des pylônes électriques situés en bordure de la rivière Allier. La forte mobilité du cours d'eau, primordiale pour la préservation des richesses naturelles mais aussi de notre ressource en eau potable, risque de mettre en péril certains pylônes. Ils doivent donc faire l'objet d'une consolidation avant que l'érosion n'atteigne le pied de l'ouvrage. Le Conservatoire, par sa connaissance du fonctionnement de la rivière, a pu sensibiliser et conseiller l'entreprise et ainsi permettre que les travaux puissent être anticipés.

Le département poursuit la mise en place du réseau de sites Espaces Naturels Sensibles en lien avec les collectivités locales. Le CEN Allier intervient sur 7 de ces sites en partenariat avec le département, la Communauté de communes de Gannat, la Communauté d'agglomération de Vichy Val d'Allier et la commune d'Ébreuil.

CONNAÎTRE ET PRÉSERVER LES MILIEUX NATURELS

Évolution de la végétation sur les bords d'Allier...

Les points de vue autrefois très ouverts sur la rivière Allier se raréfient. La végétation boisée, historiquement peu présente, a fortement progressé depuis quelques décennies. Ces changements ont incité le Conservatoire à étudier l'évolution des milieux dits ouverts (sol nu ou végétation herbacée) et des milieux dits fermés (buissons, fruticées ou forêts) autour du cours bourbonnais de l'Allier, sur un secteur de plus de 6000 hectares.

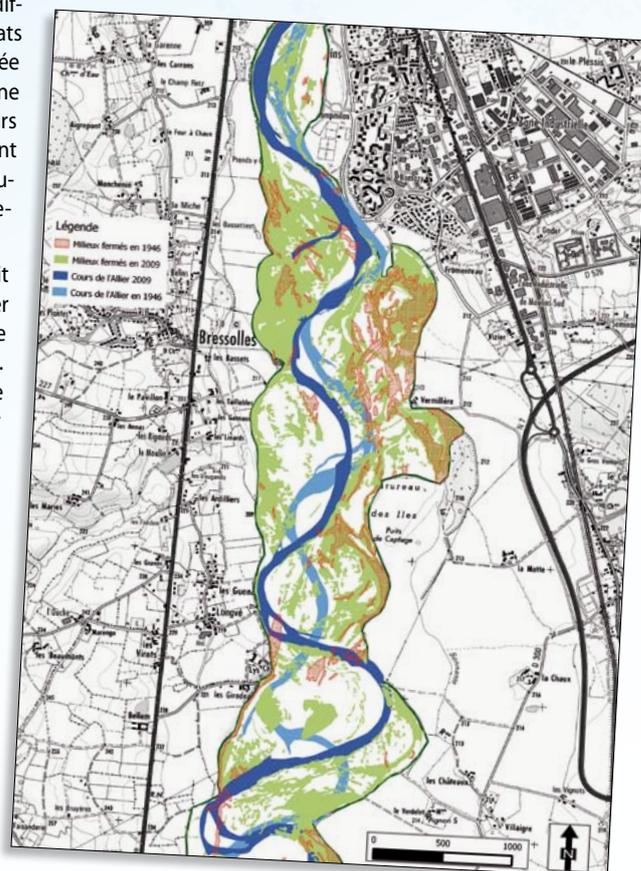
Une étude a été réalisée pour évaluer la proportion de ces milieux à partir des différentes campagnes de photographies aériennes, entre 1946 et 2012. Les résultats confirment l'augmentation des milieux fermés : leur surface a été presque multipliée par 3 en 60 ans (14 % de la zone d'étude en 1946, 40 % en 2009). Cette évolution ne s'est pas faite de façon homogène sur l'ensemble de la rivière. Ainsi, sur les secteurs où la rivière est très mobile et où un usage pastoral perdure, les milieux fermés ont peu augmenté comme à Varennes-sur-Allier. A contrario, sur les secteurs où le pâturage a été abandonné, l'étude montre que les milieux fermés se développent fortement, comme à Bressolles (cf. carte ci-contre).

Cette évolution semble s'être faite au profit de la forêt alluviale qui composerait aujourd'hui 67 % des milieux fermés du Val d'Allier, sans toutefois pouvoir juger de son état de conservation. Ce milieu naturel extrêmement riche est devenu rare en France, la plupart des cours d'eau ayant été aménagés au plus près des berges. Cette forêt alluviale forme une continuité forestière et crée un corridor écologique permettant le déplacement des espèces. Il constitue alors une réelle richesse pour le territoire.

Cependant, la richesse écologique du Val d'Allier s'explique également par la mosaïque des milieux fermés et ouverts. Ces derniers ont diminué et ne représentent aujourd'hui que 55 % des milieux, contre 82 % en 1946. Leur diminution pourrait s'expliquer par différents facteurs tels que :

- la réduction relative de la fréquence et de l'importance des crues ;
- l'enfoncement du lit lié à la réduction de la mobilité latérale de la rivière ;
- la régression des surfaces entretenues par le pâturage, accentuée depuis les années 2000 ;
- le déclin des populations de lapins de garenne qui consommaient des jeunes pousses d'arbustes ou d'épineux ;
- l'arrêt des travaux d'entretien de la végétation (bois de chauffage, coupe des refus du pâturage).

En 2015, à travers un travail de concertation avec les riverains, dans le cadre de Natura 2000, le Conservatoire va chercher à définir l'équilibre qu'il serait souhaitable de maintenir entre milieux ouverts et milieux fermés. Cet équilibre doit permettre le maintien d'une richesse écologique optimale et doit tenir compte des enjeux en termes de préservation de la dynamique fluviale, d'écoulement des eaux, des habitats, des espèces et des paysages.

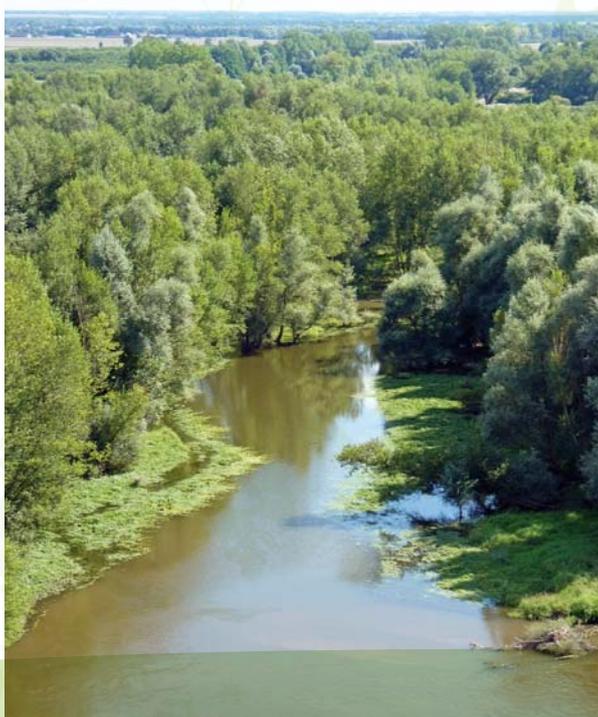
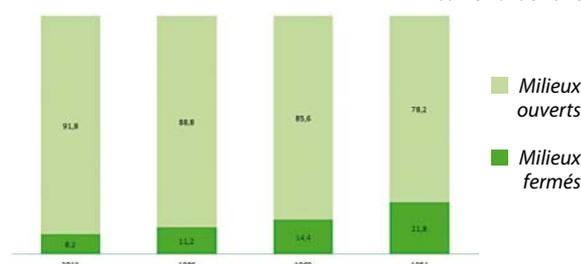


... et sur le Val de Loire

L'étude diachronique menée sur le Val d'Allier a poussé le Conservatoire à réaliser une étude similaire sur le Val de Loire. Sur ce territoire, l'étude a là aussi permis de montrer une évolution des milieux fermés, avec une occupation du sol multipliée par trois, passant de 8 % à 22 %, entre 1954 et 2012. La forêt alluviale s'est cependant moins développée que sur les bords d'Allier et reste un habitat fragmenté ne représentant que 40 % des milieux fermés.

Maintenir, voire favoriser, la forêt alluviale semble alors être un objectif de gestion majeur, tout en préservant des espaces pour les milieux herbacés. Des études complémentaires permettront d'identifier les facteurs d'évolution.

Évolution des milieux fermés sur le Val de Loire





Avenir de l'élevage sur les milieux alluviaux

Les bords d'Allier et de Loire font l'objet d'un usage agricole depuis plus d'un millénaire, avec de grands pacages installés au plus près du cours d'eau. Maintenu jusqu'à nos jours, l'activité d'élevage est depuis quelques années en forte régression sur ces plaines propices à la culture. Ce phénomène est plus particulièrement marqué chez les jeunes agriculteurs qui préfèrent abandonner l'élevage pour s'orienter vers la grande culture. Le pâturage a été et reste pourtant un facteur d'entretien non négligeable des milieux ouverts engendrés par la mobilité du cours d'eau.

Face à ce constat, le Conservatoire a réalisé une étude sur les perspectives d'avenir de l'élevage sur le territoire du val de Loire, avec un regard croisé sur le val d'Allier. Une enquête a notamment été conduite auprès d'une trentaine d'agriculteurs et des acteurs de la filière (chambres d'agriculture, services de l'État, coopératives et signes d'appellation), grâce au travail du stagiaire Martin Bloch. Cette étude confirme la désaffection progressive des agriculteurs pour l'élevage, pour des raisons économiques mais également sociales (contraintes de travail différentes), même si certains restent tout de même très attachés à l'élevage. Sur le territoire du val de Loire, la polyculture-élevage reste prépondérante mais la tendance à son abandon pourrait contribuer à une régression des prairies et pelouses alluviales au profit des cultures comme on peut le constater d'ores et déjà sur le val d'Allier.

Ce travail a fait l'objet d'une journée de restitution le 25 septembre 2014 à Digoïn, réunissant éleveurs, acteurs des filières agricoles, services de l'État, collectivités et gestionnaires d'espaces naturels. Les échanges en salle et la visite d'une exploitation en bord de Loire ont permis de débattre sur la complexité de l'élevage en milieu alluvial et de démontrer la viabilité économique de cette activité. Ces pratiques favorables à la préservation d'une mosaïque de milieux, de la ressource en eau et des paysages des plaines alluviales doivent être valorisées et reconnues pour inciter les jeunes éleveurs à poursuivre l'activité d'élevage.

Ces actions en faveur du maintien de l'élevage devront s'appuyer sur la profession agricole et notamment les chambres d'agriculture mais également des organismes de recherche comme VetAgroSup.

*Journée d'échange
avec les éleveurs
organisée sur les
bords de Loire*



Les landes humides de la forêt de Tronçais

Dans le cadre de la mission confiée par l'ONF sur le site Natura 2000 "Forêt de Tronçais", le Conservatoire a réalisé une étude pour la conservation des landes humides à bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*) du secteur du Rond de la Cave. Cet habitat d'intérêt européen se trouve ici en limite d'aire de répartition orientale et est très rare à l'échelle du département de l'Allier.

Le CEN Allier s'est appuyé sur une expertise hydrologique et fonctionnelle réalisée par Pierre Goubet afin d'élaborer un programme de restauration de la lande. Les travaux préconisés visent à :

- éliminer des ligneux colonisateurs (pin sylvestre, bouleau) pour favoriser l'installation de la bruyère ;
- exporter les produits de coupe et de broyage de la végétation pour limiter les apports en nutriments du sol ;
- ne pas créer de drains supplémentaires, voire en combler, pour maintenir une hydromorphie adéquate.

Afin de favoriser le développement des espèces pionnières et l'émergence de graines présentes dans le sol, cette réouverture du milieu pourra être accompagnée d'un griffage du sol. Un traitement par broyage régulier de la fougère sera mis en place deux fois par an pendant 4 à 5 ans. Ces travaux inhabituels en forêt de Tronçais devront faire l'objet d'actions de communication pour en présenter l'intérêt écologique.

*Épeire
diadème*



CONNAÎTRE ET PRÉSERVER LES ESPÈCES MENACÉES

La région Auvergne abrite une importante biodiversité. Située au centre de quatre grandes zones biogéographiques différentes, elle accueille de nombreuses espèces concernées par les Plans d'actions en faveur des espèces menacées, lancés par l'État et ses partenaires.



Une tortue bien présente dans l'Allier

Le CEN Allier est animateur régional du Plan d'actions en faveur de la conservation de la **Cistude d'Europe** (*Emys orbicularis*) et de son habitat. L'année 2014 a permis l'étude d'une population sur un chapelet de 3 étangs dans la région nord-est du Bocage Bourbonnais. Habilité à piéger cette espèce protégée, le Conservatoire a réalisé des sessions de capture/marquage/recapture.

Les analyses statistiques issues de ce travail de terrain ont permis de mieux connaître la population (effectifs, structures d'âges et sex-ratio, recrutement) et d'appréhender son état sanitaire. Ainsi, 254 individus ont pu être capturés et marqués (162 femelles, 70 mâles et 22 juvéniles). Ce site abrite ainsi la population la plus importante connue à ce jour en Auvergne. Sa situation en limite d'aire de répartition de l'espèce sur le département rehausse le fort intérêt de ce site.



Discret petit crapaud forestier

Petit crapaud discret, le **Sonneur à ventre jaune** (*Bombina variegata*) est présent en Auvergne avec d'importantes populations qui se concentrent dans des petits points d'eau, constitués par des ornières ou des mares. Dans le cadre du Plan d'actions qui lui est consacré, le Conservatoire a réalisé des inventaires afin d'améliorer et actualiser les connaissances sur la répartition de l'espèce, centrées sur des massifs forestiers du Bocage Bourbonnais et de Sologne Bourbonnaise.

Des noyaux de populations de Sonneur à ventre jaune ont été identifiés dans les forêts domaniales de Tronçais, Giverzat (Monestier), Soulongis (près d'Hérisson) et Dreuille (près de Cosne d'Allier), ainsi que dans trois boisements au sud de la Sologne bourbonnaise. Une concertation avec l'ONF est en cours afin d'informer les agents de la présence de l'espèce et d'envisager des mesures de gestion en lien avec leurs travaux forestiers.



Une étoile d'eau à Dompierre-sur-Besbre

Protégée à l'échelle nationale et en danger critique sur la Liste Rouge des espèces menacées en Auvergne, l'**Étoile d'eau** (*Damasonium alisma*) est une petite plante qui pousse sur les berges vaseuses d'étangs, de mares ou de bras morts, ennoyées une partie de l'année et exondées en fin d'été. Le CEN Allier a travaillé aux côtés du Conservatoire Botanique du Massif Central pour inventorier l'espèce, dans le cadre du Plan biogéographique d'action de la Flore menacée du Massif Central.

Les prospections de 2014 ont été centrées sur les communes où des données anciennes étaient connues. L'Étoile d'eau a pu être revue sur Dompierre-sur-Besbre, mais aurait disparu de Pierrefitte-sur-Loire. Des travaux pourraient être entrepris pour tenter de restaurer des berges favorables au développement d'éventuelles graines conservées dans le sol.





Une sauterelle d'altitude

La **Decticelle des bruyères** (*Metrioptera brachyptera*), sauterelle menacée en Auvergne, est répandue dans les régions plutôt montagneuses, où elle fréquente principalement les landes, les prairies humides à molinie et les tourbières. Elle semble bien présente en Auvergne au-dessus de 600 mètres d'altitude. Aucune donnée n'était mentionnée dans l'Allier.

Les inventaires de 2014, ont permis l'observation de plusieurs individus en Montagne bourbonnaise, sur les communes de Laprugne et de Saint-Nicolas-des-Biefs, au sein de milieux tourbeux. Des prospections plus poussées sur ce secteur de l'Allier pourraient amener à la découverte de nouvelles stations pour cette espèce.

Libellules et demoiselles menacées

Sur les 74 espèces d'odonate présentes en Auvergne, 15 ont été déterminées comme rares et menacées au niveau régional ou national, dans le cadre du Plan d'actions en faveur des odonates. Le CEN Allier a réalisé en 2014 des inventaires afin de contribuer à l'amélioration des connaissances sur 5 de ces espèces d'odonates présentes dans l'Allier.

L'**Épithèque à deux taches** (*Epitheca bimaculata*) et la **Leucorrhine à gros thorax** (*Leucorrhinia pectoralis*) ont fait l'objet d'inventaires ciblés sur deux secteurs du département de l'Allier, la Sologne et le Bocage bourbonnais, afin de mieux appréhender leur répartition. La présence de la première a été confirmée sur le val de Cher, l'ouest du Bocage Bourbonnais et le nord-est de la Sologne Bourbonnaise. La seconde a été recherchée, notamment sur la commune de Chevagnes où elle avait été mentionnée en 2009, sans succès. Il semblerait que l'espèce ait totalement disparu du département de l'Allier.

L'**Agrion orné** (*Coenagrion ornatum*) n'est connu en Auvergne que dans le département de l'Allier, sur sa partie est. Les populations nationales sont isolées et limitées à quelques départements du bassin de la Loire, déterminant une forte responsabilité de l'Allier pour la conservation de l'espèce. Les prospections engagées sur 8 communes n'ont confirmé l'existence que d'une station sur les 5 initialement répertoriées, à Gannay-sur-Loire. Cette frêle demoiselle y occupe plusieurs affluents d'un même petit ruisseau.

Agrion orné



Émergence de Gomphe



Des inventaires ont été menés plus spécifiquement sur le val d'Allier bourbonnais à la recherche du **Gomphe serpent** (*Ophiogomphus cecilia*) et du **Gomphe à pattes jaunes** (*Gomphus flavipes*), deux grosses libellules affectionnant les grands cours d'eau. Le Gomphe serpent était jusqu'alors recensé sur les bords d'Allier en aval de Varennes-sur-Allier. Ces prospections ont permis de retrouver des exuvies (enveloppe larvaire abandonnée par l'adulte sur les berges) jusque sur la commune de Mariol. Le Gomphe à pattes jaunes, quant à lui, ne semble pas présent en amont de Saint-Loup.



RESTAURER ET ENTRETENIR LES MILIEUX NATURELS

Un partenariat de longue date avec les agriculteurs

Cela fait plus de vingt ans que le Conservatoire gère des sites en partenariat avec des agriculteurs éleveurs. Des rencontres annuelles permettent d'échanger sur les pratiques et sur l'évolution des parcelles. Les meilleures méthodes pour atteindre les objectifs de préservation des sites sont déterminés conjointement.

En 2014, un nouveau partenariat a été mis en place avec un jeune éleveur de Creuzier-le-Vieux pour l'entretien du coteau calcaire des Bourses à Saint-Germain-des-Fossés, par un pâturage alternant chevaux et vaches. Les travaux de débroussaillage et de pose de clôtures ont été réalisés conjointement par l'équipe de gestion du CEN et l'éleveur.



Pâturage sur le Val d'Allier



Pâturage sur le coteau

Dix ans de lutte contre les plantes exotiques envahissantes

Au fil des âges, les échanges mondiaux ont démultiplié les apports d'espèces exotiques. Certaines d'entre elles, non concurrencées, se révèlent envahissantes et peuvent mettre en péril l'équilibre d'un écosystème.

En 2002, la Jussie, espèce originaire d'Amérique du sud réputée pour son caractère envahissant dans les zones aquatiques peu profonde, est apparue sur les bords d'Allier. Aussitôt, le Conservatoire a mobilisé les associations de pêche afin d'inventorier les sites colonisés. Un programme de lutte par arrachage préventif a été décidé mais la crue de 2003 a disséminé l'espèce qui s'est par la suite fortement développée. De nombreux chantiers d'arrachages manuels et mécaniques se sont succédés sur 12 sites au sud de Varennes-sur-Allier, au travers de contrats Natura 2000. Aujourd'hui, en fin d'expérimentation, face à l'ancrage important de l'espèce, les efforts doivent se concentrer sur des sites accueillant des espèces menacées, comme la Marsilée à quatre feuilles, et les milieux non encore atteints doivent être surveillés pour intervenir dès le début de la colonisation.

Sollicité par les services de l'État en charge de la gestion du domaine public fluvial de l'Allier (DDT03), le Conservatoire est intervenu en 2014 en aval du pont Régemortes pour tenter de lutter contre l'Ailante. Originaire d'Asie orientale et d'Océanie, cet arbre peut atteindre vingt mètres de haut. Il colonise par semis et drageonnement les berges de l'Allier. Les techniques de maîtrise sont assez simples. Elles consistent la première année à cercler le tronc (suppression de l'écorce sur quelques centimètre autour du tronc) en juin, arracher les jeunes semis et les drageons. Pour épuiser le système racinaire, un ébourgeonnage des repousses aux pieds des troncs cerclés et un arrachage des nouveaux drageons et des éventuelles germinations des graines seront réalisés les quatre années suivantes, en juin et en septembre.



Lutte contre l'Ailante en aval du pont Régemortes





Plantations sur le val d'Allier

Le contournement routier de Varennes sur Allier est implanté dans un environnement riche et fragile aux abords de la rivière Allier. A ce titre et dans un but de préserver et de restaurer la biodiversité sur le secteur, le CEN Allier accompagne l'État dans la mise en œuvre des mesures compensatoires résultant des incidences liées à l'installation de cet ouvrage. En effet, la création de ce contournement a occasionné des pertes écologiques (disparition des zones humides, mares, prairies, haies, boisements...). Ces pertes doivent être compensées à défaut d'être évitées.

L'État a fait l'acquisition de terrains en bord d'Allier sur les communes de La Ferté-Hauterive, Varennes sur Allier et Saint Loup et en a confié la gestion au CEN Allier. Les actions menées sur ces sites comprennent notamment la conversion de cultures en prairies, la protection d'une zone de ponte pour la pour la Cistude d'Europe au Clos Richard, la restauration de corridors et de zones de boisement (installation de haies, bosquets et arbres isolés) et l'entretien de ces sites par des agriculteurs locaux (mise en place d'un pâturage extensif ou de fauche tardive).

Sur l'île Saint Loup, des jeunes arbres de haut jet répartis de façon aléatoire sur une surface de 2 800 m² ont été plantés. Sur les sites du Clos Richard à Varennes-sur-Allier et du Pont de Chatel à La Ferté-Hauterive, des haies diversifiées ont également été plantées fin 2014. Ces haies couvrent un linéaire de plus de 1,3 km et accueillent 80 arbres de haut-jet. En préalable à ces plantations, un labour et un paillage ont été réalisés dès le mois de mars 2014, afin de rendre le sol plus meuble, favoriser le travail de la faune du sol et faciliter la reprise des arbres.

De nouvelles mares restaurées au sein du bocage

Les mares agricoles comptent, au même titre que les haies et bosquets, parmi les éléments structurants du paysage bocager. Le département de l'Allier a acquis un domaine agricole au cœur du Bocage Bourbonnais sur la commune d'Autry-Issard, dans le cadre de sa politique Espaces Naturels Sensibles. Ce domaine abrite un réseau de 9 mares.

Des espèces emblématiques telles que le Sonneur à ventre jaune, le Triton crêté ou encore la libellule Anax napolitain y ont été recensées. Fort de son expérience de restauration de près de 40 mares, le CEN Allier a défini et mis en œuvre les travaux de restauration de 4 mares. Elles ont fait l'objet d'un curage avec profilage en pentes douces et d'un débroussaillage périphérique en septembre 2014. Conduits par les services techniques du département, ces travaux mécaniques ont été encadrés par l'équipe technique du CEN Allier.

Abattage de peupliers au pont de Châtel

Le site du Pont de Châtel comptait jusqu'en 2014 une plantation de peupliers hybrides d'environ 6 000 m², longeant un ancien bras parcouru par l'Allier au XIX^e siècle.

Afin de retrouver une végétation arborée typique, une coupe de ces peupliers a été réalisée par une coopérative forestière.

Les grumes ont été valorisées en planches pour palettes et les houp-piers ont été broyés pour alimenter des chaudières à plaquettes.



VALORISER NOTRE PATRIMOINE NATUREL ET SENSIBILISER



Les landes de Péraclous attendent votre visite

Dans les Gorges de la Sioule à Chouigny, la lande de Péraclous constitue sans doute l'un des paysages de landes à bruyères les plus remarquables du Bourbonnais. Ses pentes colorées de rose à la belle saison attirent le regard au détour d'un virage sur la route surplombant la Sioule.

Bien exposée, la lande accueille une faune spécifique, comme le Criquet des ajoncs. Classé Espace Naturel Sensible par le département de l'Allier, le site a été confié au CEN Allier pour la préservation de son patrimoine naturel.

Afin d'ouvrir ce site au public et accueillir le plus grand nombre, des travaux d'équipement ont été réalisés en 2014. Un passage-canadien a été conçu en robinier par l'équipe technique du Conservatoire et des portails en bois on été posés par une entre-

prise spécialisée dans le domaine paysager afin de respecter l'esthétique du site. Un panneau d'accueil et un pupitre informatif seront installés au printemps 2015.

La petite bergerie qui abrite les brebis chargées de l'entretien pastoral du site a été relookée, suite à un projet pédagogique confié à la section bois du Lycée Albert-Londres de Cusset. Les élèves ont fabriqué et monté sur place un abri en bois, isolé grâce à la laine de moutons.

Traversé par l'itinéraire de petite randonnée "la table de Péraclous", qui met notamment en valeur le mégalithe situé au cœur de la lande, le site est désormais prêt pour une inauguration avec l'ensemble des élus et des partenaires, prévue au printemps prochain. Rendez-vous donc dès ce printemps pour découvrir ce site magnifique.



Bergerie conçue par les élèves du lycée de Cusset



Participez à la création d'un sentier d'interprétation

Le coteau calcaire de la Côte Saint-Amand, à Abrest et au Vernet, est depuis 2003 classé en Espace Naturel Sensible. Riche en pelouses sèches propices notamment à l'installation d'orchidées sauvages (ophrys mouche, orchis pyramidal...), il constitue l'un des fleurons du patrimoine naturel du sud de l'Allier. Partenaire de Vichy Val d'Allier, le CEN Allier a peu à peu restauré le site et assuré son entretien avec la remise en pâturage par un troupeau de brebis.

Accessible au public, le site va prochainement être doté d'un sentier d'interprétation permettant la découverte de son patrimoine naturel mais également de son patrimoine historique. En effet, la Côte Saint-Amand, surplombant Abrest et l'Allier, a autrefois été le siège de nombreuses activités agricoles (culture de la fraise, vergers, vignes...) ou d'exploitation de ses ressources naturelles (carrière de pierres de taille, exportées par bateau sur l'Allier notamment jusqu'au château de Saint-Gérand-de-Vaux, captages d'eau potable...).

Afin de récolter des informations sur ces usages historiques, le Conservatoire lance une démarche participative visant à associer toute personne intéressée par le sujet. Aussi, si vous avez des éléments de connaissance ayant trait au site, aux usages, si vous possédez des documents, cartes postales, dessins, témoignages ou autres, liés à l'utilisation passée ou actuelle du site, si vous connaissez des personnes ressources ou souhaitant participer à l'élaboration de l'outil, n'hésitez pas à contacter rapidement le Conservatoire (emeline.cade@espaces-naturels.fr). Un petit groupe vient de se constituer mais nous manquons encore beaucoup d'informations sur le site.



Sommet de la Côte-saint-Amand surplombant Vichy

Venez nous rejoindre afin de faire de ce site un lieu privilégié de sensibilisation à la préservation de notre patrimoine !



Des expositions mises à disposition des collectivités et partenaires

De nombreuses expositions sont mises gratuitement à disposition de toutes les collectivités et des partenaires du Conservatoire : les milieux naturels du département ; les milieux naturels du site Natura 2000 Val de Loire ; les coteaux calcaires ; Sur les traces de la rivière Allier. N'hésitez pas à contacter le Conservatoire pour les réserver.

Des animations nature tout au long de l'année

Animations, visites de sites, conférences, chantiers-nature... permettent de découvrir le patrimoine naturel bourbonnais et les actions du Conservatoire pour le préserver. Près de 30 rendez-vous ont été proposés par le CEN Allier en 2014.

Les balades nature guidées permettent de découvrir de façon conviviale les sites majeurs et la faune et la flore caractéristiques. Un programme d'animation est conjointement proposé avec le département de l'Allier sur les sites Espaces Naturels Sensibles. En 2014, plus de 135 personnes ont participé à ces visites animées par le CEN Allier.

Fréquence grenouille



Le Conservatoire inscrit une partie de ces animations dans les grands rendez-vous nationaux.

Les sorties Fréquence Grenouille, organisées par le réseau des CEN, offrent la possibilité de faire connaissance avec le monde discret des amphibiens lors d'une soirée printanière conviviale, rassemblant des curieux de tous âges. Rendez-vous dès ce printemps pour l'édition 2015 sur la mare de Saint-Priest-d'Andelot, le 24 avril 2015.

Le Conservatoire participe également aux Journées du patrimoine organisées mi-septembre. Plusieurs thèmes ont été proposés en 2014 : la visite d'une tourbière en Montagne Bourbonnaise, une balade dans Hérisson pour découvrir les chauves-souris ou encore plusieurs visites sur les bords d'Allier croisant le patrimoine historique et le patrimoine naturel de la rivière, en particulier à Moulins. Cette année, le CEN Allier vous propose de venir découvrir les Landes de Péraclous, le samedi 19 septembre 2015.

Chantier d'automne sur la lande de Nerdre à Montluçon



Pour ceux qui souhaitent "mettre la main à la pâte", quelques Chantiers d'automne sont proposés, par exemple arrachage de jeunes pousses de saules sur la tourbière du Mathé (Aubigny) ou ratissage de la lande de Nerdre (Montluçon) pour faciliter sa régénération...

Le Conservatoire propose également des soirées découverte nature, organisées avec des associations partenaires, comme en 2014 avec un diaporama sur le chat forestier présenté par le Groupe Mammalogique d'Auvergne ou sur les poissons migrateurs présenté par Logrami (Loire Grands Migrateurs).



Plus ponctuellement, le Conservatoire encadre quelques visites destinées aux scolaires. Les élèves du lycée agricole de Neuvy ont découvert la mobilité spectaculaire du val d'Allier et la tourbière du Mathé. Les élèves d'écoles maternelle et primaire de Saint-Pourçain-sur-Sioule ont suivi les salariés du Conservatoire pour observer les oiseaux migrateurs et notamment les grues (ci-contre).



Animation sur la tourbière du Mathé à Aubigny

Soirée découverte des poissons migrateurs



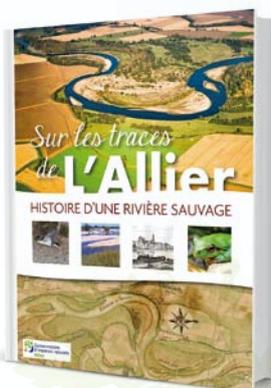
Retrouvez toute l'actualité et le programme d'animation du conservatoire sur son site internet : cen-allier.org

Sur les traces de l'Allier, histoire d'une rivière sauvage

Depuis 2006, au travers du projet "Sur les traces de l'Allier", le CEN Allier a proposé aux riverains de redécouvrir cette rivière exceptionnelle, en explorant et croisant son histoire naturelle et humaine. La recherche des vestiges d'anciens tracés de la rivière, parfois très éloignés du cours actuel, a impliqué de nombreuses personnes qui ont transmis de multiples témoignages, documents, sur l'histoire de la rivière et de ses abords.

Afin de partager ces données et poursuivre ce travail de valorisation du val d'Allier bourbonnais, le Conservatoire finalise actuellement le livre "Sur les traces de l'Allier, histoire d'une rivière sauvage". Ce livre permettra de retracer l'histoire de l'extraordinaire mobilité de la rivière, explorer ses patrimoines naturel et historique, découvrir l'empreinte ancestrale des activités humaines liées à la rivière (batellerie, agriculture, exploitation des alluvions, développement des communes...) et le fragile équilibre qui les uni aujourd'hui, commune par commune. Les cartes anciennes de 1755, très précises, y seront toutes publiées en double page et rythmeront ce grand livre de 256 pages.

L'appel à souscription, lancé par le Conservatoire et les éditions Tomacom, s'est achevé fin octobre 2014 sur un bilan extrêmement positif avec plus de 1 000 souscriptions, grâce à la mobilisation de plus de 340 particuliers, associations, collectivités, entreprises. Une manifestation sera organisée pour présenter le livre lors de sa sortie en librairie, au début de l'été 2015.



Livre disponible au début de l'été 2015

Des bornes matérialisant d'anciens tracés de l'Allier ont été inaugurées début 2014 sur les communes de La Ferté-Hauterive et Créchy. Elles permettent de visualiser l'importance de l'espace de mobilité historique de l'Allier.



UNE ASSOCIATION POUR AGIR EN FAVEUR DE NOTRE PATRIMOINE NATUREL

Les adhérents du Conservatoire

Le CEN Allier bénéficie du soutien de 110 adhérents. Les adhérents souhaitant s'impliquer dans la vie de l'association peuvent participer à des animations, des chantiers nature ou à la tenue de stands, suivre la vie d'un site en devenant conservateur, participer à des études, s'investir au sein du Conseil d'administration...



Le Conseil d'administration

Président : **Bernard Devoucoux**

Trésorière : **Christiane Louveton** - Trésorier adjoint : **Jean-Pierre Barbe**

Secrétaire : **Nathalie Datin**

Autres membres du Bureau : **Stéphane Buchet**, **Sylvain Vrignaud**

Autres membres du Conseil d'administration : **Hervé Bocquet**,

Laurent Desmytter, **Nicole Gagnepain**, **Jérôme Henriot**, **Solange Mabilon**,

Colette Martin, **Jean-Luc Marandon**, **Monique Morin**,

Éliane Auberger et **Philippe Pholleas** (représentants du CEN Auvergne)

Président d'honneur : **Gustave Burlaud**

Le CEN Allier est membre du réseau national des Conservatoires d'espaces naturels (près de 2 900 sites gérés sur plus de 147 000 hectares). Il est par ailleurs partenaire privilégié du CEN Auvergne, qui agit selon le même mode d'intervention, plus spécifiquement sur les départements du Puy-de-Dôme, Cantal et Haute-Loire. Les deux Conservatoires ont été agréés en 2014 pour 10 ans par l'État et le Conseil régional Auvergne au titre du code de l'environnement.



L'équipe salariée

Directrice : **Estelle Cournez**

Chargés de missions : **Bruno Schirmer**,

Guillaume Laurent, **Daniel Mayerau**, **Florian Veron**

Chargés d'études : **Émeline Cadé**, **Magalie Rambourdin**,

Audrey Ratié, **Valentin Thibault**

Techniciens de gestion : **Julien Mainaud**, **Alain Siblot**

Secrétaire-aide-comptable : **Christine Dodillon**

Comptable : **Lionel Cellier**

Les partenaires du CEN Allier

Une association fortement soutenue par collectivités et partenaires publics

■ L'action du Conservatoire est soutenue par plus d'une cinquantaine de collectivités :

- le département de l'Allier et le Conseil régional Auvergne
- 46 communes ont apporté un soutien financier aux actions du CEN Allier en 2014 : Abrest, Avermes, Barberier, Beaune-d'Allier, Bellenaves, Bessay-sur-Allier, Biozat, Blomard, Bourbon-l'Archambault, Bressolles, Brout-Vernet, Busset, Chareil-Cintrat, Château-sur-Allier, Chirat-l'Église, Chouvigny, Créchy, Creuzier-le-Vieux, Dompierre-sur-Besbre, Durdard-Larequille, Échassières, Escurolles, Givarlais, La Celle, Lalizolle, Le Donjon, Le Mayet-d'École, Le Vernet, Lignerolles, Louroux-de-Bouble, Monétay-sur-Allier, Montoldre, Montvicq, Noyant-d'Allier, Pouzy-Mesangy, Rocles, Ronnet, Saulzet, Saint-Germain-des-Fossés, Saint-Marcel-en-Marcillat, Saint-Martin-des-Lais, Saint-Menoux, Saint-Priest-d'Andelot, Saint-Yorre, Toulon-sur-Allier, Voussac
- 4 communautés de communes et d'agglomération : Varennes Forterre, Pays de Marcillat-en-Combrailles, Bassin de Gannat, Vichy Val d'Allier

■ L'association bénéficie par ailleurs du soutien financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, de l'État et de l'Europe.

■ D'autre part, 48 communes ont confié un site naturel communal en gestion au Conservatoire : Abrest, Audes, Aurouer, Autry-Issards, Beaune-d'Allier, Biozat, Bressolles, Château-sur-Allier, Chirat-l'Église, Chouvigny, Dompierre-sur-Besbre, Le Donjon, Ébreuil, Échassières, Gannat, Givarlais, Gouise, Hérisson, Huriel, Isserpent, La Celle, La Chapelaude, La Petite-Marche, Lignerolles, Louroux-de-Bouble, Lurcy-Lévis, Marcillat-en-Combrailles, Mazirat, Montluçon, Naves, Nérès les Bains, Nizerolles, Noyant-d'Allier, Pouzy-Mesangy, Ronnet, Saint-Fargeol, Saint-Marcel-en-Marcillat, Saint-Priest-d'Andelot, Saint-Therence, Saulzet, Saint-Martin-des-Lais, Tortezais, Valigny, Vallon-en-Sully, Venas, Vernusse, Vitry-sur-Loire (71), Voussac, Yzeure.

 **Conservatoire
d'espaces naturels
Allier**

Maison des Associations
Rue des Écoles
03500 Châtel-de-Neuvre
Tél. 04 70 42 89 34
Fax 04 70 42 27 58
conservatoire.allier@
espaces-naturels.fr
cen-allier.org

Affilié au

 **Conservatoire
d'espaces naturels
Auvergne**

Moulin de la Croûte
rue Léon-Versepuy
63200 Riom
Tél. 04 73 63 18 27
Fax 04 73 64 04 73
cen-auvergne@
espaces-naturels.fr
www.cen-auvergne.fr

Membres du réseau des

 **Conservatoires
d'espaces
naturels**

6 rue Jeanne-d'Arc
45000 Orléans
Tél. 02 38 24 55 00
Fax 02 38 24 55 01
contact@reseau-cen.org
www.reseau-cen.org